

INFO N° : 132

CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2009

AVANCEMENT DE GRADE

Vu le tableau d'avancement de grade établi par la commission administrative du centre de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu l'inscription de Mme Marie-Anne GAILLARD à ce tableau,

Le conseil municipal décide de créer le poste de rédacteur principal pour y nommer Mme GAILLARD, laquelle remplit les conditions nécessaires à cet avancement.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE DES AGENTS

Les agents de la commune (minimum d'un mi-temps), adhèrent à un contrat «garantie maintien de salaire » en cas d'arrêt maladie au delà de 90 jours. Ils cotisent actuellement sur la base de 1.14 % de leur traitement brut. Le conseil municipal a décidé que la commune, en sa qualité d'employeur, prendra en charge une partie de cette cotisation à hauteur de 0.57 % (50 %) de la masse salariale des agents adhérents.

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

Des modifications sont à apporter aux prévisions budgétaires 2009.

D'une part, après finalisation du prêt contracté pour l'aménagement de village, il convient de retirer 3 000 € du compte pour le paiement des intérêts et ajouter 7 000 € au compte pour le remboursement de capital.

D'autre part, le conseil municipal a décidé de changer la porte de l'entrée de la salle des fêtes. Une dépense de 2 610 € est inscrite en section d'investissement, en grande partie financée par l'association « Les Amis du Joli-Bois », qui participera à hauteur de 2 500 €.

INFORMATIONS

MANIFESTATIONS DU 14 JUILLET

En collaboration avec la commune et l'Association du Joli-Bois, la célébration de la fête nationale est désormais bien établie.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette manifestation conviviale.

- *A partir de 8 h 00 : tournoi de tennis, finale de 18 h à 19 h. Inscriptions auprès de Jacques BRINGOUT et Bernard HUGONNET jusqu'au vendredi 11 juillet au soir*
- *A 9 h 30 : rendez-vous devant la mairie avec Jean-Claude JACQUOT pour une promenade découverte : par le chemin vert, direction chapelle de St Igny et retour par le terrain de moto-cross (env. 2h 30 de marche)*
- *A partir de 13 h 30 : tournoi de pétanque, inscription sur place auprès de Jean DROUHARD*
- *A partir de 14 h : mini matchs de foot mixtes et tous âges. Les équipes sont composées sur place par tirage au sort. Inscription auprès de Bernard HUGONNET, sur place jusqu'au début des matchs*
- *De 16 h à 18 h : parcours de jeux pour les enfants*
- *A 19 h : remise des prix des différents jeux*
- *A 20 h : apéritif offert par la commune puis repas champêtre suivi à 23 h du feu d'artifice*

!!! RAPPEL !!! L'usage des pétards est réglementé par la loi.

Leur emploi est toléré pour le 14 juillet, en appliquant les mesures de sécurité qui s'imposent et en respectant les biens d'autrui et les personnes.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Le jury départemental se rendra dans les communes inscrites au concours des Villages Fleuris 2009 au cours du mois de juillet, afin d'établir le classement des communes et des maisons les mieux fleuries et les mieux entretenues.

ATTENTION !!

Villers-le-Sec sera visité le vendredi 3 juillet entre 17 h 00 et 18 h 00

Cette année, la commission « Fleurissement » a apporté des améliorations par l'ajout de massifs fleuries dans la rue de Neurey, la rue des Pins. Vers la place du village, une cuve en cuivre a été ajoutée, ainsi qu'un bac en bois réalisé par les jeunes stagiaires et apprentis.

Nous vous invitons d'ores et déjà à œuvrer pour offrir un aspect propre et agréable à nos visiteurs : tonte des pelouses, nettoyage des abords de votre maison, entretien des bacs à fleurs, etc... Ces petits services sont autant d'éléments pour contribuer à la réussite de ce concours ainsi qu'à l'amélioration de notre cadre de vie. Merci à tous pour votre participation.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Pendant la période estivale, le secrétariat sera fermé **du 10 août au 30 août 2009**.

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

FERMETURE DE LA MEDIATHEQUE

La médiathèque sera fermée du 1^{er} au 31 août 2009. Rendez-vous en septembre pour de nouvelles lectures !

CARTES JEUNES

Dans le cadre de sa politique envers la jeunesse, le conseil municipal a décidé d'offrir aux jeunes nés entre le 1^{er} janvier 1988 et le 31 décembre 1998, la carte Avantages Jeunes.

Cette carte offre une multitude de réductions, avantages pour l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et à tous les domaines de la vie quotidienne (transport, vêtements et chaussures, coiffeur, auto-école, librairie, cadeaux, restos,...). Elle sera offerte à tous les jeunes intéressés pour la prochaine rentrée scolaire.

FIN DES EXAMENS

L'année scolaire se termine et bon nombre de jeunes du village ont passé leur examen de fin de cycle de formation (Cfg, Brevet, CAP, BEP, Bac, Licence, Master, Concours...). Pour valoriser les efforts fournis par ces élèves, apprentis, étudiants et stagiaires, la municipalité convie tous les jeunes Villersois (es) ainsi que leur famille à un apéritif convivial **ce 9 juillet à 18h 30**

FETE DES ECOLES

Les élèves et les enseignants du regroupement pédagogique Colombe-Villers sont heureux de vous inviter au spectacle de fin d'année qui aura lieu :

**Jeudi 2 juillet 2009 de 14 h à 16 h
à la salle des fêtes de Colombe**

Le pot de l'amitié sera ensuite offert par la Municipalité de Colombe et les gâteaux par les parents d'élèves.

COUPURES DE COURANT

Des travaux d'amélioration vont être réalisés sur les réseaux de distribution électrique.

A cet effet, des coupures de courant sont programmées :

- **Jeudi 9 juillet entre 13 h 30 et 15 h 00**, aux endroits suivants :

- rue des écoles – rue champ la caille – rue basse, rue de neurey – rue du frais puits – mairie – église – salle des fêtes –

- **Vendredi 10 juillet entre 14 h 00 et 16 00**, aux endroits suivants :

- Granges Mercier – Les Marcassins – Les Belles- Baraques – Belle-Côte – Les Roussey –

▪

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE QUINCEY

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du mardi au vendredi (*sauf samedi 17 h 30*)

8 h 30 – 12 h 00 -- 14 h 00 – 18 h 00

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Du mardi au samedi

8 H 30 – 12 H 00 -- 14 H 00 – 16 H 30

Le maire

Les conseillers municipaux

Les agents communaux

Vous souhaitent de bonnes vacances d'été